



Les objectifs

Formation en contrat d'apprentissage

Ce BTS forme des conseillers-vendeurs de produits et services associés nécessitant la mobilisation conjointe de compétences commerciales et technologiques.

Au sein d'une équipe commerciale, le titulaire du BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques

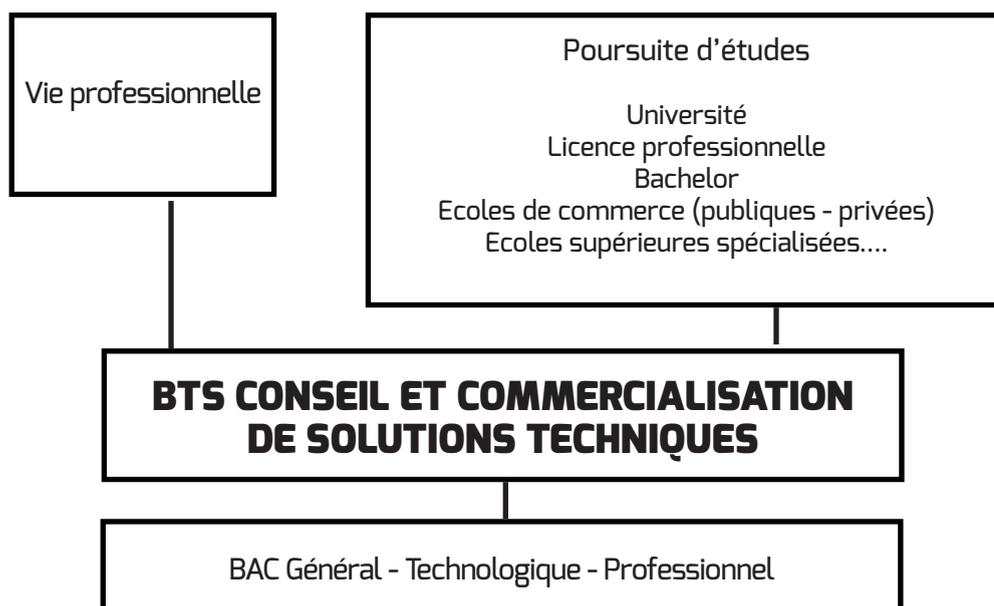
- assure la prospection et le développement de clientèle
- identifie le besoin du client et l'aide à formuler ses attentes
- élabore, présente et négocie une solution technique, commerciale et financière
- assure l'interface entre son entreprise, son client et ses fournisseurs
- maîtrise l'utilisation pertinente des outils numériques (cross-canal).

Le programme reflète la double compétence de l'activité professionnelle : technique et commerciale.

Le titulaire du BTS CCST exerce son activité dans une entreprise industrielle prestataire de services pour professionnels ou de négoce de biens et services.

Il s'adresse à une clientèle professionnelle, mais aussi à une clientèle de particuliers dès lors que la prise en compte de la dimension technique du produit est nécessaire à la conclusion de la négociation.

Il débute en tant que vendeur négociateur itinérant ou sédentaire. Après quelques années d'expérience il peut accéder à un poste à responsabilité en tant que chargé de clientèle, responsable d'achats, responsable grand compte, responsable commercial, chargé d'affaires, négociateur industriel...



La formation

Formation Générale :

Culture générale et expression française
Culture économique, juridique et managériale
Anglais oral et écrit
LV2

Formation professionnelle théorique :

Conception et négociation de solution technico-commerciale
Management de l'activité technico-commerciale
Développement de clientèle et de la relation clients
Mise en oeuvre de l'expertise technico-commerciale

L'alternance

Cette formation est dispensée sous contrat d'apprentissage à des bacheliers de moins de 30 ans, ou sans limite d'âge si notification RQTH.

Rythme d'alternance : 1 semaine sur 2 pendant 2 ans

L'alternance permet d'acquérir et d'approfondir des compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer les connaissances du milieu professionnel et de l'emploi.

Le profil de l'apprenti

Aisance relationnelle
Organisation
Curiosité
Autonomie

La rémunération

Formation gratuite et rémunérée

Age de l'apprenti	Rémunération	
	1ère année	2nde année
18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21-25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et + (*)	100% du SMIC	100% du SMIC

Minimum en pourcentage du SMIC (1 554.58€)
Salaire brut = salaire net

(*) Cotisations salariales minorées

La validation de la formation

Epreuves ponctuelles en fin de 2e année selon le calendrier académique.

L'obtention du BTS permet la délivrance de 120 crédits ECTS (European Credit Transfert System).

Les modalités d'inscription

Les candidats au BTS CCST privilégient la procédure Parcoursup de janvier à septembre.
Le dossier d'inscription est aussi disponible sur le site.

